

La «Croix fédérale de la mobilité» défendue à Berne

RAIL Selon la Commission des transports du National, le Conseil fédéral ne doit pas penser qu'à l'amélioration du trafic régional, mais aussi à celle des grands tronçons des axes nord-sud et est-ouest

ATS

Le Conseil fédéral a présenté fin juin une version réorientée de sa stratégie pour le rail, nommée Rail 2050. Elle prévoit un renforcement du trafic régional alors que, auparavant, la stratégie ferroviaire était axée sur l'élimination des goulets d'étranglement et l'augmentation de la cadence. Le trafic grandes lignes ne doit pas être oublié dans le développement du réseau ferroviaire.

La Commission des transports du National salue, sur le principe, les propositions du gouvernement. Mais en plus de priorités fixées, la stratégie doit également être axée sur l'achèvement et l'aménagement de tous les tronçons des axes nord-sud et est-ouest nécessaires au trafic grandes lignes. Elle a déposé par 15 voix contre 5 et 3 abstentions une motion demandant au Conseil fédéral de davantage se concentrer sur la réalisation de la «Croix fédérale de la mobilité», expliquait-elle mardi dans un communiqué.

Les temps de parcours entre Lausanne et Berne, ainsi qu'entre Winterthour et Saint-Gall, doivent en outre être diminués. La commission a déposé une seconde motion, par 14 voix contre 6 et 3 abstentions, se concentrant spécifiquement sur l'axe est-ouest. Elle charge le Conseil fédéral de proposer, d'ici à 2026, des mesures visant à lancer au plus tard à la fin de la décennie la mise en œuvre de nouveaux tronçons ferroviaires pour réduire les temps de parcours entre ces villes.

La Commission des transports du Conseil des Etats a déjà déposé une motion similaire au début du mois de septembre. Lors de la consultation, les cantons avaient exprimé leurs inquiétudes à propos du retard qu'allaient prendre d'importants grands projets. ■